

Compte-Rendu – séminaire para-escalade du 22/06/2024

Compte rendu

Séminaire para-escalade

22/06/24 – Amiens

Date : 22/06/2024	
Heure de début : 10h30	Heure de fin : 12h30

Présents :

Léo-Paul Larzul – Bou'd'Brousse	Maxime Sueur – Amiens Rivery Escalade
Annabelle Bourdeaud'huy - Sac a Pof	Gilles Damet - Baie de Somme Escalade
Quentin Thieres – Sac a Pof	Pascale Lanfranchi – Club d'Escalade du Beauvaisis
Pierre Bonin – 7A Bapaume	Clément Bonhomme – Ligue Hauts-de-France FFME
Aurélien Leloutre – Sud Oise Escalade	Suzanne Guerrier – Ligue Hauts-de-France FFME
Hervé Harlay – Gravelines Grimpe	
Eric Cattan – VUC Escalade-Montagne	
Yohann Gaudry – Escalp Louvroil	

Ordres du jour

1. Para-escalade : de quoi parle-t-on ?	2
2. Cartographie et actions des clubs de la région	2
3. Les outils : Pack FFME, Newsletter et page dédiée.....	3
4. Les formations.....	3
5. Construire un projet para-escalade	4
6. Témoignages	4
7. Les dispositifs du CPSF.....	4
8. Club France Paralympique	5
9. Questions - Réponses	5

1. Para-escalade : de quoi parle-t-on ?

Pascale Lanfranchi : présente l'éco-système du parasport en faisant bien la distinction avec le sport adapté qui est la pratique du sport par des personnes en situation de handicap psychique.

Puis, sont présentés des chiffres sur le handicap en France, l'attribution de la délégation para-escalade avec notamment la possibilité d'avoir la discipline aux Jeux Paralympiques de Los Angeles 2028 (la décision aura lieu le 26 juin 2024).

Et enfin, est présenté le Plan de développement national de la FFME.

2. Cartographie et actions des clubs de la région

Clément Bonhomme :

Présente la cartographie des clubs para-accueillant en présentant d'abord la carte interactive du nouveau site internet de la Ligue en expliquant qu'il s'est basé sur les déclarations des clubs dans l'intranet et MyFFME. Il y a d'ailleurs des déclarations différentes entre l'intranet et MyFFME.

Attention a bien mettre à jour vos données régulièrement et surtout lorsqu'il y a un changement de dirigeants au sein des clubs.

Hervé Harlay : Nous, nous ne nous sommes pas déclarés car même sans déclaration, des personnes s'inscrivent sans indiquer qu'ils sont en situation de handicap et on le découvre. On se dit que si on le déclarait on aurait encore plus de cas comme celui-ci.

Clément Bonhomme : Justement, le fait de ne pas annoncer que vous êtes para-accueillants peut inciter à ne pas se déclarer spontanément auprès du club.

EXPLICATIONS D'ELEMENTS DU DIAPORAMA :

- **SESSAD** - *Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile* : C'est une structure médico-sociale. Chaque SESSAD a sa spécialité (déficiences motrices, visuelles...). Avec le SESSAD, il est obligatoire de proposer des activités (pendant l'année ou les vacances).

Témoignage Sud Oise Escalade : les jeunes du projet SESSAD APF (Association des Paralysés de France) sont accueillis pendant les vacances scolaires. Ce sont des personnes en fauteuil ou bien avec des difficultés pour marcher. On adapte complètement le mur, on met une prise tous les deux inserts. Cela se fait sur un mur vertical, il ne faut pas forcément une inclinaison positive. Il faut faire attention à la taille des prises (de pied notamment).

- **CATTP** - Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel : Ils s'adressent aux personnes ayant des troubles psychiques (par exemple : les troubles borderline). La FFME n'est pas délégataire des handicaps psychiques. Il s'agit de la Fédération Française du Sport Adapté.

Clément Bonhomme : Ensuite, sont présentées les actions des clubs lors des années précédentes qui ont été portées à la connaissance de la Ligue. Ce partage de projet peut être intéressant pour d'autres clubs. Le but de cette journée est de créer un réseau et de vous inspirer.

3. Les outils : Pack FFME, Newsletter et page dédiée

Le Pack para-escalade est disponible dans l'intranet, dans « ressources documentaires » et Packs FFME. On ne peut pas le laisser librement accessible sur le site internet. Sur la page dédiée de la FFME et de la Ligue, vous pourrez retrouver toutes les dernières informations et les différentes newsletters.

4. Les formations

- **Pascale Lanfranchi** : a fait le e-learning, qui est intéressant. Il faut retenir qu'il n'y a pas de fiche type qui décrit que tel handicap a besoin de tel accueil. C'est à l'environnement de s'adapter. Elle conseille de ne pas se mettre des barrières, de tester et adapter.
- **Aurélien Leloutre - Sud Oise Escalade** : Pour quelqu'un qui souhaite faire des initiations ponctuelles dans l'année, les modules de e-learning suffisent. Il y a également énormément de e-learning sur internet et de témoignages sur youtube. Il y a aussi les contenus des différentes fédérations françaises : des DYS, de la trisomie,... En revanche, pour des projets plus conséquents, la formation FFME est très intéressante et nous apprend les différents types de handicap, différents conseils pratico pratiques, préconise des adaptations matérielles... Pour les encadrants, c'est bien de fonctionner en binôme pour la confrontation des visions et l'adaptation des horaires. Il faut essayer petit à petit. On commence avec une initiation, puis deux, trois, une labélisation, etc...
- **Clément Bonhomme** : pour la formation « clubs inclusifs » du CPSF, il s'agit d'une formation organisée avec les collectivités territoriales, elles ne sont pas toutes

accessibles à tous et concernent parfois les clubs du territoire donnée (par exemple : Métropole Européenne de Lille, département du Pas-de-Calais). Il s'agit d'une intervention généraliste et pas spécifique à l'escalade.

- **Pascale Lanfranchi** : oui, d'ailleurs, elle s'adresse surtout à des clubs qui n'ont pas de connaissances dans ce domaine. Elle permet de faire un premier pas vers l'accueil de personne en situation de handicap.

5. Construire un projet para-escalade

- **Pascale Lanfranchi** : présente ensuite les différents éléments à prendre en compte pour élaborer un projet para-escalade. L'adaptation du matériel et de la structure est un point à prendre en compte (devers positif). Il faut également vraiment que l'envie soit partagée au sein du club pour qu'il n'y ait pas frein au niveau humain.

6. Témoignages

Quel est le mieux entre : accueillir des grimpeurs avec un handicap dans un créneau valide ou dans un créneau dédié ?

- **Pascale Lanfranchi** : Tout dépend du projet. Par exemple, au CEB, il y a un créneau dédié avec des enfants du SESSAD, dont le but est de faire une pratique familiale en dehors de la structure médicale. Ils viennent avec un parent. Le parent assure l'enfant. Deux des enfants ont été basculés dans des créneaux valides.
- **A Sud Oise Escalade** : Il y a un encadrant dédié qui accueille trois jeunes, sur le même créneau horaire que le groupe ado. Dans un premier temps, ces jeunes grimpaient à côté (et non avec le groupe), petit à petit, nous les incluons dans le groupe.

Conseil : Commencer sur des initiations sur des créneaux ponctuels ou pendant les vacances. Proposer ensuite aux jeunes de venir se licencier.

- **A Sac à Pof** : une jeune fille est venue en inclusion avec son père. Cela a rassuré les encadrants, ça s'est bien passé.

7. Les dispositifs du CPSF

- **Clément Bonhomme** : Jérémy Houbeaut, référent paralympique pour la région Hauts-de-France m'a aidé à préparer ce séminaire.

Il y a le dispositif « **la relève** » porté par le CPSF au niveau national afin de détecter des nouveaux sportifs paralympique. D'ailleurs on en a parlé tout à l'heure avec Sac a Pof puisqu'une personne du dispositif a été orienté vers le club.

Ensuite « ESMS & Clubs », permet aux clubs de bénéficier d'un soutien financier de 1500€ pour 15 séances minimums proposer à une structure médico-sociale.

8. Club France Paralympique

- **Pascale Lanfranchi** : présente le dispositif mis en place durant les Jeux paralympique au Club France, avec notamment la présentation de Footing Vertical. Ce projet, développé par les frères Mawem permet grâce à un système cobotique de pouvoir pratiquer l'escalade par des personnes avec des limitations physiques importantes.

9. Questions - Réponses

- **Maxime Sueur** : "Nous avons déjà rencontré un problème avec un jeune et un parent qui ne permettaient pas de pratiquer dans de bonnes conditions. Nous avons dû en informer le parent, qui n'a pas du tout accepté la remarque. Nous n'avons pas revu cette personne par la suite. Que faire si nous sommes confrontés de nouveau à ce genre de situation ?"
- **Pascale Lanfranchi** : "Ce qui compte avant tout, c'est d'assurer la sécurité des pratiquants. Si la pratique du sport est compromise par des conditions de sécurité insuffisantes, il est primordial de privilégier la sécurité."